

Budget Participatif

Proposez, choisissez, profitez !



ENVELOPPE

50 000€

Deux projets ont été sélectionnés dans le cadre du 3^e budget participatif, parmi une dizaine de dossiers présentés par les habitants ! Mi-mars, une commission constituée d'agents municipaux experts et d'élus délégués dans leur compétences des projets, s'est prononcée sur la recevabilité des dossiers proposés. Les projets devaient relever de l'intérêt général, faire partie du domaine de compétence de la commune et correspondre à une dépense d'investissement.

9 PROJETS N'ONT PAS ÉTÉ RETENUS : POURQUOI ?

- 2 étaient similaires concernant l'installation d'abris vélos et trottinettes (projet déjà en cours ou prévu au programme d'Île-de-France Mobilités)
- 1 proposait l'aménagement de passages piétons lumineux aux abords des écoles or des panneaux lumineux clignotants existent déjà
- 6 relevaient davantage de créations d'activités économiques : ouverture d'une boutique de vêtements, d'une micro-crèche ou crèche familiale, d'un pressing avec un espace de co-working, création d'un réseau professionnel dans la restauration et l'hôtellerie, d'un service de soutien scolaire ou encore de protections hygiéniques biodégradables.

Projet 1

Installation de toilettes sèches publiques dans les parcs de la ville

Il est proposé l'installation de toilettes sèches pour les WC publics accessibles aux personnes à mobilité réduite. Ces toilettes ne nécessitent ni eau ni électricité et ne génèrent pas d'odeur nauséabonde. L'utilisation fonctionnant avec des déchets végétaux secs et du compost, ces déchets peuvent être recyclés.



Photo non contractuelle

Votez pour le projet qui vous semblera le plus pertinent. Une enveloppe globale de 50 000€ a été définie pour la mise en œuvre des projets.

Pour voter : il vous suffit de vous rendre sur deuillabarre.fr et de remplir le questionnaire en ligne ou de compléter un bulletin de vote mis à votre disposition dans l'une des 4 structures municipales (Mairie, Médiathèque, Maison des Associations, Pôle Information Prévention Santé). ■

Toutefois, nous remercions les Deuillois qui ont répondu à cet appel à projet.

Projet 2

Valorisation de la Côte de Deuil

Il est proposé de créer des itinéraires afin de permettre aux Deuillois de parcourir des circuits pédestres. Les sentiers de randonnée seraient balisés, des plaques explicatives sur la faune, la flore, le patrimoine historique seraient installées, des tables et bancs de pique-nique pourraient être aménagés...



VOTEZ !

Jusqu'au
15 mai

sur deuillabarre.fr

en mairie, médiathèque,
PIPS, maison des associations

La rue du Château est à vous !

Après plus d'un an de travaux, la rue du Château a fait sa mue et dévoile ses plus beaux atouts.

Depuis début avril, les automobilistes, cyclistes, trottinettes et piétons peuvent profiter de ces nouveaux aménagements : mise en sens unique, entre la place de La Barre et la rue Jean Bouin, pour davantage de confort ; création d'une piste cyclable unidirectionnelle sécurisée en direction de la place de La Barre, afin de répondre aux besoins croissants des mobilités douces ; élargissement des trottoirs sur l'ensemble de la voie pour davantage de sécurité des piétons, des poussettes, des personnes à mobilité réduite ; enfouissement des réseaux pour améliorer le cadre de vie ; modernisation de l'éclairage

public (LED) ; installation d'attaches vélos ; nombreux agencements paysagers : plantations d'arbres et d'arbustes, de massifs fleuris, enfin une jolie entrée pavée à l'entrée du Parc de La Chevrette.

Les travaux s'élèvent à **2 086 000 € TTC**. Participation de l'Agglomération Plaine Vallée : 642 000 € ; subventions : 442 000 € (État, Région, Département et Syndicat départemental des Énergies du Val d'Oise). ■



JARDINS OUVRIERS AMÉNAGÉS

Chemin du Tour du Parc, la Ville a déplacé les jardins ouvriers, jusqu'alors situés en amont. Le but étant de libérer les anciennes parcelles et prolonger la seconde tranche de la Coulée verte qui permettra notamment de relier par des voies douces, le sud au nord de la ville. Au total, 14 parcelles seront cultivées par les jardiniers, les cabanons en bois installés sur le site sont équipés de cuves de récupération des eaux de pluie. Courant mai, les plantations vont débiter. ■

